17 (SE 2024) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

3 FÉVRIER 2026

PROPOSITION DE DÉCRET

modifiant l'article 26 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation et limitant l'indexation des loyers en fonction du certificat de performance énergétique des bâtiments *

déposée par

M. Hazée

AMENDEMENT

proposé par

M. Hazée et Mme Tellier

PROPOSITION DE DÉCRET

modifiant l'article 26 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation et limitant l'indexation des loyers en fonction du certificat de performance énergétique des bâtiments

AMENDEMENT

Dans l'article 4 de la proposition de décret modifiant l'article 26 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation et limitant l'indexation des loyers en fonction du certificat de performance énergétique des bâtiments, le mot « 2025 » est remplacé par le mot « 2027 ».

JUSTIFICATION

Il s'agit d'un amendement technique visant à actualiser la date d'entrée en vigueur de la proposition de décret.

S. HAZÉE

C. TELLIER